

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 juillet

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 5 juillet, par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 28 juin et le 5 juillet, n'aura lieu que le 12 ou le 19 juillet.

**Diocèse de Montréal.** — Fête du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Ville Saint-Paul et Ile-aux-Noix).

**Diocèse d'Ottawa.** — Fête du titulaire de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer Est).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Fête du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Fête du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

**Diocèse de Sherbrooke.** — Fête du titulaire de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

**Diocèse de Nicolet.** — Fête du titulaire de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

**Diocèse de Pembroke.** — Fête du titulaire de saint Pierre (Coulonge).  
J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, juin 1914.

**L**E concordat que la Serbie veut faire avec le Saint-Siège est en bonne voie et les premiers pourparlers ont abouti à une base d'entente entre son gouvernement et le Vatican. La Serbie a accepté la création de trois évêchés, dont un aura son siège à Belgrade, qui sera la métropole du royaume; et ce premier pas maintenant fait, on va